

KRAV MAGA
EN TOUTE SÉCURITÉ

PROTOCOLE SANITAIRE



Association KMCT

L'atelier, 5, rue du Pont - 57240 Knutange

+33 6 37 55 09 32 | info@kmct57.com

RENTRÉE 2020

Le protocole sanitaire KMCT a vocation à être mis à jour à mesure de l'évolution des conditions sanitaires et des obligations imposées par l'état.

Ce protocole a pour objet de permettre une reprise encadrée et sécurisée des activités de l'association KMCT, Krav Maga et préparation physique. Il répond à un niveau de vigilance commun à tous les pratiquants.

Ce protocole permet une reprise de la pratique du Krav Maga et des autres activités de l'association dans le respect des mesures sanitaires.

Gestes sanitaires à faire respecter de manière systématique



Les gestes barrières Covid-19 et le port du masque sont obligatoires pour toute personne en dehors de la situation de pratique physique.

Détail des mesures spécifiques

1. Avant les cours

- Les adhérents et les accompagnants arrivent masqués et conservent leur masque jusqu'au début du cours, les personnes qui ne pratiquent pas conservent leur masque durant le cours.
- Une prise de température frontale sera effectuée par l'un des professeurs. En cas de température dépassant les 38°C l'adhérent se verra interdit de pratiquer.
- Les saluts par accolade, embrassade ou en se serrant la main sont proscrits. Une distanciation physique d'un mètre minimum entre les personnes sera à conserver en toute circonstance.



Association KMCT

L'atelier, 5, rue du Pont - 57240 Knutange

+33 6 37 55 09 32 | info@kmct57.com

- Un registre détaillé des présences sera tenu afin de permettre le suivi de la cohorte des pratiquants. Avant chaque séance, émargement de chaque adhérent et constitution des binômes, les stylos seront désinfectés avant utilisation.
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique.
- Pour les inscriptions le personnel administratif porte un masque, les documents sont placés individuellement dans des pochettes plastiques.
- Dans la mesure du possible les pratiquants arrivent en tenue, l'accès aux vestiaires doit être marginal.
- Toute personne présentant des symptômes évocateurs du Covid-19 (fièvre ou sensation de fièvre (frissons, chaud-froid) ; toux ; perte brutale de l'odorat ou du goût ; courbatures ; maux de tête, fatigue inhabituelle ; diarrhée ; difficultés respiratoires) doit s'interdire de venir aux cours et en avvertir le bureau de l'association : info@kmct57.com / Pierre : 06 37 55 09 32

Durant les cours

- Le port du masque n'est pas conseillé durant les cours, mais autorisé pour les personnes souhaitant rester équipées.
- Une distance de deux mètres doit être respectée entre les pratiquants pendant les cours (échauffement, travail individuel, étirement).
- Le travail par binôme se fera avec partenaire unique, identifié à chaque séance sur le registre d'émargement. Il sera demandé une désinfection des mains avant et après les phases d'entraînements avec partenaire.
- Lors des démonstrations techniques effectuées par un professeur sur un élève, le professeur sera équipé d'un masque qu'il pourra retirer pour les explications en face à face dès lors qu'une distance de deux mètres pourra être observée.
- Le matériel pédagogique sera désinfecté avant et après utilisation.
- Le prêt d'effets personnels (serviette, protection individuelles, bouteille d'eau, etc.) n'est pas autorisé.
- Le port du masque est nécessaire pour tout déplacement dans la structure.



Après les cours

- Les adhérents et les accompagnants repartent masqués et conservent leur masque jusqu'à l'extérieur de la structure sportive.
- Dans le cas des salles mettant à disposition vestiaires et douches, l'accès à ses équipements ne sera pas recommandé mais néanmoins autorisé.

En cas de non respect de ces règles une mesure d'exclusion temporaire peut être prise par le professeur en charge du cours. En cas de récidive une exclusion définitive peut être ordonnée par le bureau de l'association.



Association KMCT

L'atelier, 5, rue du Pont - 57240 Knutange

+33 6 37 55 09 32 | info@kmct57.com